



DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

- DUPLICATA
 CONVERSION DE BREVET MILITAIRE
 INTERNATIONAL

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Pays : Nationalité :

Adresse du domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe /portable : E-mail :

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e) atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours d'exécution ou d'une interdiction de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait à, le Signature du demandeur :

II - ATTESTATION D'HEBERGEMENT (à remplir par le logeur si le demandeur ne dispose pas d'une adresse personnelle)

Je soussigné(e), né(e) le à

déclare sur l'honneur héberger à mon domicile M/Mme né(e) le

à à l'adresse suivante :

Fait à, le Signature du logeur :

III – DECLARATION DE PERTE (à remplir par le demandeur si la demande fait suite à la perte du permis de conduire original)

Je soussigné(e), né(e) le à,

déclare sur l'honneur avoir perdu mon permis de conduire national n° délivré par

Dans le cas où le titre perdu serait retrouvé, je m'engage à le retourner à la DITTT dans les plus brefs délais.

Fait à, le Signature du déclarant :

IV – CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Remarque(s)

--	--	--

N° Permis du demandeur

Tampon arrivée
DITTT

Timbre fiscal
à coller ici

Date de restitution du titre

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6, 441-7 et 441-10 du code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



RECEPISSE DE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

- DUPLICATA
 CONVERSION DE BREVET MILITAIRE
 INTERNATIONAL

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de naissance : Nom d'usage :
 Prénom(s) :
 Né(e) le : à :
 Pays : Nationalité :
 Adresse du domicile :
 Adresse postale :
 Téléphone fixe /portable : E-mail :
 Je soussigné(e), le (la) déclarant(e) atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours d'exécution ou d'une interdiction de solliciter la délivrance du permis de conduire.
 Fait à, le Signature du demandeur :

II - ATTESTATION D'HEBERGEMENT (à remplir par le logeur si le demandeur ne dispose pas d'une adresse personnelle)

Je soussigné(e), né(e) le à
 déclare sur l'honneur héberger à mon domicile M/Mme né(e) le
 à à l'adresse suivante :
 Fait à, le Signature du logeur :

III – DECLARATION DE PERTE (à remplir par le demandeur si la demande fait suite à la perte du permis de conduire original)

Je soussigné(e), né(e) le à
 déclare sur l'honneur avoir perdu mon permis de conduire national n° délivré par
 Dans le cas où le titre perdu serait retrouvé, je m'engage à le retourner à la DITTT dans les plus brefs délais.
 Fait à, le Signature du déclarant :

IV – CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Remarque(s)

Catégories en cours de validité. Récépissé valide durant un délai de deux mois au plus à compter de la date de réception du dossier.

A ₂	AT	AL	A	B	C	D	E

N° Permis du demandeur

Date de restitution du titre

Tampon arrivée
DITTT

Timbre fiscal
à coller ici

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR	Duplicata de permis	Conversion de brevet militaire (CBM)	Permis international (PCI)
- 1 timbre fiscal (en vente à l'hôtel des impôts ou dans les agences OPT).	2 400 F.CFP	Gratuit	3 000 F.CFP
- 2 photos d'identité récentes, tête nue, de face et identiques (merci d'inscrire vos nom et prénom au dos).	X	X	X
- copie d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, récépissé de demande de carte nationale d'identité délivré par la mairie).	X	X	
- copie d'un justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie (voir tableau ci-dessous).	X	X	X
- le permis de conduire original .	X	X	X ¹
- le cas échéant une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol du permis de conduire national . Le récépissé de déclaration de vol est délivré par la police ou la gendarmerie.	X	X	
- le certificat de position militaire ou l'état signalétique et des services .		X	
- le « volet de conversion » du brevet militaire signé par les autorités militaires ou la demande de conversion de brevet militaire de conduite signée par les autorités militaires.		X	
- s'il y a lieu, l'avis médical d'aptitude à la conduite établi par un médecin agréé .	X	X	
<u>Pour les ressortissants étrangers :</u> - copie du titre de séjour en Nouvelle-Calédonie . Attention, lors du dépôt du dossier, la présentation du titre original sera exigée.	X		X
- si vous n'êtes pas disponible pour retirer votre permis de conduire vous pouvez donner procuration à un tiers pour effectuer les démarches à votre place. Pour cela, rédigez un mandat sur papier libre de façon manuscrite ou dactylographiée au nom de la personne mandatée. Vous devez faire figurer votre état civil et votre adresse complète ainsi que celle du mandataire. Précisez clairement l'objet de la procuration et signez le courrier à la main. Le bénéficiaire doit également y apposer sa signature, précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour pouvoir / acceptation ». N'oubliez pas de joindre la copie des deux cartes d'identité.	X	X	X
- si demande d'envoi du titre par voie postale, joindre OBLIGATOIREMENT une enveloppe affranchie libellée au nom, prénom(s) et adresse du demandeur. Attention, la DITTT ne pourra être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement du courrier .	X	X	X

Justificatifs de domicile indiquant l'adresse physique

I- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants :

- Une facture d'électricité, d'eau, d'enlèvement des ordures ménagères ou de téléphone fixe datant de moins de 3 mois ;
- Une quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois ;
- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

II- Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants :

- Une attestation sur l'honneur du logeur datée et signée;
- Copie d'un justificatif d'identité du logeur (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- Copie d'un justificatif de domicile du logeur listé en I.

Remarques : Les renseignements portés sur les formulaires doivent correspondre à ceux portés sur les pièces justificatives fournies. **Dans tous les cas, les indications portées sur les pièces justificatives font foi.**

DITTT Nouméa – Bureau du guichet unique - 1 bis rue Edouard Unger - Vallée du Tir – Nouméa
BP M2 98849 Nouméa Cedex – Tel : 28.03.00 — Mail : permis-conduire.dittt@gouv.nc

DITTT Koné – Antenne des services du Gouvernement - 636 rte de la Néa – BP 671 98860 Koné
Tel : 47.70.70 – Mail : antenne-nord.sg@gouv.nc
www.dittt@gouv.nc

¹ Attention, le permis de conduire ne doit pas être détérioré.